

## **La maîtrise d'ouvrage dans une entreprise du spectacle** **Rassembler les acteurs pour mener des travaux**

*Lorsque des travaux (rénovation, réaménagement ou a fortiori construction) se profilent dans une structure culturelle, le (la) responsable technique est au cœur du dispositif. Ce stage est conçu pour l'aider à s'organiser afin de mener à bien le projet en répertoriant les activités induites et la chronologie des évènements.*

### **A l'issue de cette formation, les participant(e)s seront en mesure de :**

- Prendre la mesure des obligations afférentes à leur position de responsable technique
- Elaborer un projet de chantier, estimer les besoins, le planifier et le suivre
- Consulter et rassembler les acteurs

### **Publics**

Cette formation est destinée aux cadres et responsables techniques des entreprises culturelles (structures et compagnies). Ils (elles) seront associé(e)s à un groupe d'étudiant(e)s en direction technique en cours de formation certifiante.

### **Modalités pédagogiques**

Cette formation prodigue une méthode de travail et des outils d'organisation en s'appuyant sur des études de cas pour mener des travaux.

Elle peut être complétée par un stage de trois jours et demi sur « la maîtrise d'œuvre ».

Cette formation est conçue sous le mode de la mixité. Elle regroupe des étudiant(e)s du parcours Direction technique du cycle diplômant de l'ENSATT et des participant(e)s inscrit(e)s au titre de la formation professionnelle continue.

### **Pré-requis**

Le (la) stagiaire devra avoir une connaissance des obligations inhérentes aux fonctions exercées dans le spectacle et appréhender la diversité des postes de travail.

Il existe une session annuelle. Pour candidater à la formation, il est demandé au (à la) candidat(e) de nous adresser CV et lettre de motivation sur son projet professionnel qui seront soumis à l'intervenante. Le(la) candidat(e) sera informé(e) de la réponse dans la semaine suivant sa demande.

### **Documentation**

Une documentation technique est transmise aux participant(e)s.

## Evaluation

Une attestation de formation référençant les compétences acquises est délivrée à chaque participant(e) à l'issue de l'action de formation.

## Au cours de ce stage sont notamment abordées les thématiques suivantes :

### Répertorier les obligations du (de la ) responsable technique

- Porteur d'un projet
- Garant de sa réalisation
- Responsable de sa validation
- Force de proposition

### Elaborer un processus de suivi de projet

- Définition des besoins
- Estimation des coûts
- Elaboration du plan de financement
- Planification des tâches

### Identifier et solliciter ses interlocuteurs

- Les consulter à bon escient
- Entretenir la relation

### Conduire une réunion de chantier

- Faire valoir ses points de vue
- Ecouter
- Tirer les conclusions

### Intervenant

**Willy PESTEL**, ingénieur scénographe chez Ducks Scéno et enseignant à l'Ensatt.

### A Lyon - ENSATT

**Cycle de 3 jours - 21 heures -**

**Plein tarif : 840,00 euros\***

**Tarif réduit : 420,00 euros\***

\* L'Ensatt n'est pas assujettie à la TVA

\*\* Le tarif réduit est réservé aux stagiaires en autofinancement

Cette action de formation est extraite d'un parcours diplômant enregistré au RNCP, fiche 35 630. L'ENSATT est accréditée par l'HCERES et réputée satisfaire à ses obligations qualité.

Informations, réservation [claire.lescuyer@ensatt.fr](mailto:claire.lescuyer@ensatt.fr) ou 04 78 15 05 33